

Introduction de la matinée Rayonnement en environnement civil -
Protocole ANFR - Techniques et résultats

Jean-Claude Guiguet,
Président du Conseil d'administration de l'Agence nationale des fréquences

Pourquoi une telle préoccupation actuelle sur la mesures des champs électromagnétiques dans les bandes de fréquences des radiocommunications ?

Sans doute parce ce n'est plus seulement une activité centrée comme par le passé sur la sécurité des professionnels intervenant sur les installations radar ou de radiodiffusion, donc dans des zones de champs inévitablement élevés. Elle est en effet tombée dans le domaine de préoccupation d'une partie du public non professionnel autour de considérations nées récemment de l'impact de l'installation des stations du GSM

Lorsque les fondements de l'Agence ont été élaborés en vue de sa création fixée par le loi de juillet 96 au début de 1997, la préoccupation santé n'était pas du tout présente dans les esprits alors que les difficultés rencontrées et les retards engendrés par le dispositif antérieur du CCT à travers la CORESTA, paraissait pour certains résulter du fait que cette procédure mélangeait des préoccupation d'utilisation optimale du spectre avec la vérifications que la station présentée en projet était également conforme aux règles d'urbanisme et de protection des sites. D'où, à cette époque une pression sur les autorités administratives en train de mettre au point le décret de création de l'Agence, pour limiter la responsabilité de celle-ci strictement aux aspects radioélectriques et mesurer le temps qui lui était accordé pour approuver un projet d'implantation.

Néanmoins, la responsabilité de l'autorisation des stations que la loi donnait à l'Agence a conduit celle-ci à se préoccuper des aspects santé dès que certains particuliers et certaines associations de riverains ont mis en avant cette préoccupation pour essayer d'obtenir des collectivités locales le retrait d'une antenne existante ou l'annulation d'un projet en cours.

Mais c'est seulement à partir de 2001 et en même temps que les limites d'exposition du public aux champ électromagnétique entraient dans le domaine de la réglementation puis la législation nationale que la mission de l'ANFR a progressivement été étendue à la vérification que les installations qu'elle autorisait respectaient ces limites.

L'apparition dans la presse d'articles faisant état de niveaux de champs difficilement compatibles avec la seul existence de stations de base de la téléphonie mobile, même voisines, avait pourtant dès 2000 incité l'ANFR à lancer une réflexion avec les mondes professionnels des radiocommunications et de la mesure, réflexion qui a abouti à l'élaboration d'un protocole assurant des mesures fiables, précises et reproductibles.

Il n'était notamment pas possible de se satisfaire de mesures globales à la sonde large bande qui faisait apparaître au voisinage des stations de la téléphonie mobiles des niveaux de champ inexplicables en l'absence de rayonnements liés à d'autres émetteurs même si ces derniers n'étaient pas visibles alors que l'antenne GSM paraissait extrêmement proche.

Il était de plus apparu que les efforts d'explication simple des phénomènes se heurtaient à l'incompréhension ou à l'incrédulité de la population dans son ensemble .

Comment faire comprendre ce que sont les stations de base de la téléphonie mobile et notamment la directivité en site de leurs antennes combinée avec une couverture omnidirectionnelle.

Comment expliquer que les niveaux au pied de l'antenne sont naturellement faibles quand on vous rétorque que s'il n'y avait pas de champ on ne comprend pas comment le téléphone mobile pourrait fonctionner ?

Comment rendre palpable le fait que les récepteurs du GSM sont quelque 3500 fois plus sensibles que ceux de la télévision et 10 000 plus sensibles que ceux de la radiodiffusion FM ?

Comment expliquer que la couverture télévision ou de la radiodiffusion sonore impose des émetteurs de grande puissance auprès desquels des familles, voire des villages entiers vivent sans souci depuis des décennies ? Comment éviter l'assimilation d'une station de base avec le four à microondes familial ?

A toutes ces questions, à toutes ces sources d'incompréhension, dans une société où, malgré les apparences que suscitent l'extension de l'accès aux hautes technologies, la culture scientifique tend à décroître, une des seules réponses crédibles est apportée par la mesure des champs électromagnétique. Encore faut-il qu'elle soit exercée de façon rigoureuse

Cela veut dire en respectant un protocole permettant à la fois de garantir l'exactitude et la reproductibilité des mesures et surtout, sur ce sujet, fournissant le détail des contributions au champ constaté et adapté à l'évolution des technologies utilisant les fréquences radioélectriques ;

Cela suppose également que ce protocole soit mis en œuvre par un laboratoire indépendant dont la compétence et la rigueur sont attestés par une accréditation

Ces deux premiers points feront l'objet de la première intervention partagée entre M. Jean-Benoit AGNANI de l'ANFR et Mme Séverine NOUVET du COFRAC.

M. Thierry RAFESTHAIN , de la société AEMC, illustrera le déroulement d'une procédure de mesures conforme au protocole et évoquera les difficultés que peut révéler la pratique sur le terrain.

M. Frédéric COUTURIER de l'ANFR présentera une synthèse des résultats des mesures effectuées selon le protocole depuis 2001 et plus largement l'ensemble des dispositions prises notamment par l'ANFR pour porter ces résultats et d'autres informations utiles à la connaissance d'un large public.

Enfin, M. Michel DESVIGNE nous présentera les résultats essentiels d'une étude effectuée dans le cadre du Centre de Sociologie et d'Organisation sur la controverse et la mobilisation autour des "antennes-relais". Il nous a en effet paru très intéressant de lui demander notamment si l'effort considérable de méthodologie technique, de mesures sur le terrain et de publicité des résultats auquel contribuent les différents acteurs techniques avait des chances a des chances d'atteindre le public et de contribuer à rassérer un débat parfois fortement teinté de passion. Et c'est sur cette ouverture que nous concluons cette matinée.

Voilà donc comment sera traité le thème de cette matinée et je remercie d'avance tous les intervenants.